



CHRISTIAN ECKERT  
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 24 novembre 2016  
N°289

## **La douane démantèle un important réseau de trafiquants de cigarettes agissant sur le port de Marseille**

Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, félicite les agents des douanes de Marseille pour leur action décisive en matière de lutte contre les trafics internationaux de cigarettes.

Suite à plusieurs mois d'enquête, les agents du Service national de douane judiciaire (SNDJ) viennent de démanteler le plus important réseau de trafiquants de tabac identifié agissant sur le Port de Marseille. Le chef de cette organisation criminelle internationale et tous ses principaux complices ont été interpellés les 17 et 18 novembre.

L'affaire débute le 13 mai 2016 suite au contrôle d'un individu par les douaniers de la direction régionale des douanes de Marseille alors que, sur le port, il charge 150 cartouches de cigarettes en provenance du Maghreb dans sa voiture.

L'enquête est alors confiée au SNDJ par le Parquet de Marseille. Cette enquête permet d'identifier un important groupe criminel qui importe illégalement des cigarettes par ferry depuis l'Algérie.

Les douaniers identifient progressivement les différents membres de ce réseau très structuré et organisé. A la tête de celui-ci, un individu est responsable de l'importation de 5 000 à 7 500 cartouches de cigarettes de contrebande par mois. Il dispose d'un bras droit, de porteurs, de stockeurs et d'un individu qui joue le rôle de « banquier ». Il s'appuie aussi sur des marins de ferries chargés de l'importation illégale et sur plusieurs semi-grossistes pour la revente dans la région PACA.

Le 17 novembre, 50 agents des douanes, issus du SNDJ et de la direction régionale des douanes de Marseille, sont déployés dans la région marseillaise afin d'appréhender tous les membres du réseau. Treize perquisitions sont réalisées au domicile des suspects et dans les lieux de stockages identifiés. De manière simultanée, plus d'une trentaine d'agents perquisitionnent un ferry, pendant plus de 13h, à bord duquel les trafiquants importent des cigarettes trois fois par semaine. Trois marins sont interpellés et plus de 1000 cartouches sont saisies dans les faux plafonds des cabines et coursives.

Au total, 16 personnes ont été placées en garde à vue. Parmi celles-ci 11 ont été mises en examen par le juge d'instruction et placées en détention provisoire. Près de 1 600 cartouches de cigarettes, représentant une valeur de 100 000 euros, une arme de poing approvisionnée et 27 000 euros en espèce ont été découverts lors des différentes perquisitions. Par ailleurs, près de 40 000 euros ont été saisis sur des comptes bancaires ouverts en France par les marins.



Avec un bénéfice net reconnu de 10 à 15 euros par cartouche, ce trafic pouvait rapporter de 600 000 à 1 million d'euros par an aux principaux organisateurs.

La lutte contre le trafic de tabac est une priorité de la douane française au même titre que le trafic de stupéfiants. En 2015 la douane a saisi 630 tonnes de tabac.

**Contact presse :**

Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 / [sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr)